



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CONTACT

Kasia Reterska
Responsable des relations de presse
Tél. +1 917.637.3847
Courriel kreterska@ictj.org

Dorothee Marotne
Associée du programme - Bruxelles
Tél. + 32 476 657 495
Courriel dmarotne@ictj.org

Alpha Fall
Associé senior - Kinshasa
Tél. + 243 810 155 080
Courriel afall@ictj.org

L'ICTJ lance son premier rapport sur les efforts de sensibilisation de la CPI

Ce rapport insiste sur l'importance de la sensibilisation des victimes et d'une plus grande visibilité en RDC

BRUXELLES, KINSHASA ET NEW YORK, le 26 mars 2007-Le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) lance aujourd'hui Sensibilisation à la CPI en RDC- Sortir du « Profil Bas », un examen approfondi sur place des activités de sensibilisation de la Cour pénale internationale (CPI) en République démocratique du Congo (RDC). Ce rapport, dont le lancement a lieu dans les bureaux du Centre à Bruxelles, Kinshasa et New York, analyse les efforts de sensibilisation de la Cour, son profil et sa réputation en RDC. Le Congolais Thomas Lubanga est le premier individu à être traduit devant la Cour pour crimes de guerre.

« Non seulement vivons-nous une période critique de la transition du Congo vers la paix, mais la RDC constitue pour la CPI un test décisif », déclare Alpha Fall, l'associé senior du bureau de l'ICTJ à Kinshasa. « Si la Cour espère instaurer une culture de la justice et du respect des droits de l'homme pendant ce procès, elle devra réussir à établir un contact avec les victimes et informer le grand public de ses activités en RDC. »

Le rapport, qui pose un regard critique sur la stratégie de sensibilisation de la CPI en RDC, suggère qu'à ce jour la Cour a échoué à rejoindre les nombreuses victimes des conflits violents que le Congo a connus. Par exemple, le rapport révèle que la présence de la Cour en RDC suscite des réactions mitigées en raison de son manque de transparence. Par ailleurs, la CPI essuie des critiques pour n'avoir pas réussi à informer les victimes des moyens dont elles disposent pour se faire entendre pendant le procès, et à leur expliquer pourquoi l'attention de la Cour se limite à ce jour au cas de Lubanga et à la province d'Ituri.

Au-delà de l'analyse qu'il fait de la situation, ce rapport se veut également une feuille de route pour un avenir immédiat. En soumettant à la CPI une série de recommandations visant à rendre plus efficaces ses efforts de sensibilisation, le rapport encourage par exemple la Cour à développer une relation plus étroite avec la société civile congolaise, qui peut permettre une meilleure information des victimes les plus concernées par le procès.

« La CPI doit réaliser qu'elle traduit Lubanga en justice à La Haye, alors que l'impunité et l'insécurité prévalent toujours en RDC », ajoute Alpha Fall de son bureau de Kinshasa. « Les victimes doivent être informées du fonctionnement de la Cour, elles doivent connaître leurs droits et savoir qu'elles peuvent faire confiance à la Cour et qu'elles peuvent aussi aider à faire en sorte que justice soit rendue dans leur pays. »

Le rapport-rédigé par Franck Petit, consultant de l'ICTJ et révisé par Dorothee Marotine, qui travaille au Centre-est largement diffusé à l'occasion de la réunion de consultation qui réunira les représentants de la CPI et d'ONG et qui aura lieu à La Haye du 26 au 29 mars. Pour lire le rapport complet, voir [Sensibilisation à la CPI en RDC : Sortir du « Profil Bas »](#) (en français). Le rapport sera bientôt disponible en anglais sur le site www.ictj.org.

L'histoire du conflit en RDC

La RDC sort d'une décennie de conflits violents et de transition, après plus de trente années de dictature brutale et corrompue sous Mobutu Sese Seko, dont l'autorité a pris fin en mai 1997 lorsque les forces rebelles dirigées par Laurent-Désiré Kabila prirent le contrôle de Kinshasa, soutenues par l'Angola, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe. En août 1998, le renvoi par Kabila de représentants rwandais et ougandais déclencha un conflit armé généralisé qui est depuis venu impliquer neuf États africains, vingt factions armées différentes et est estimé avoir provoqué la mort d'environ quatre millions de personnes, conflit armé intitulé « la première guerre mondiale de l'Afrique ».

Malgré la mort de Laurent-Désiré Kabila, la succession en janvier 2001 de son fils plus modéré, Joseph Kabila, et les pourparlers de paix qui ont suivi avec les États voisins, les combats se sont poursuivis, impliquant la participation de groupes ethniques locaux, de milices armées interposées, des forces des Nations Unies et des forces séparatistes de l'armée nationale. Aujourd'hui, les atrocités commises contre les civils se poursuivent, en particulier dans les régions instables d'Ituri, du Nord-Katanga et les provinces du Kivu, où l'on estime que 120 personnes périssent par jour du fait de violences, de la faim et de

maladies. Les élections du 30 juillet 2006 furent les premières élections démocratiques depuis plus de quarante ans.

L'ICTJ en RDC

L'ICTJ a pris part à la justice transitionnelle en RDC depuis le début de l'année 2003, lorsqu'il a commenté l'avant-projet de loi pour une commission de la vérité et s'est rendu à Kinshasa afin d'y mener des ateliers et des consultations avec la participation de groupes locaux, des Nations Unies et d'ONG internationales. Depuis, le Centre travaille avec des groupes de la société civile locaux afin d'améliorer leur aptitude à formuler des politiques en matière de justice transitionnelle et de soutenir activement et efficacement leur mise en place.

Etant donné l'importance du conflit congolais pour la région des Grands Lacs, l'ICTJ a établi fin 2005 sa présence de manière permanente dans le pays en nommant l'associé senior Alpha Fall, basé dans les bureaux du Centre à Kinshasa. Olivier Kambala, un associé du programme congolais basé dans les bureaux du Centre situés au Cap et Suliman Baldo, directeur adjoint du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'ICTJ, basé à New York, sont des experts sur la question de la RDC travaillant avec Alpha Fall. En novembre 2005, l'équipe de la RDC de l'ICTJ a organisé une série de rencontres avec des membres du personnel haut placés des Nations Unies, des diplomates, des représentants haut placés du gouvernement, dont le vice-président Azarias Ruberwa et plusieurs membres du Conseil des ministres, des membres de la société civile ainsi que la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle (CCJT). Cette mission a servi à consolider le travail du Centre en RDC et à lancer un programme de deux ans dont l'objectif est de fournir un soutien aux initiatives nationales en matière de justice transitionnelle dans ce pays.

À propos de l'ICTJ

Le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) aide les pays désireux d'établir les responsabilités des atrocités ou des violations des droits de l'homme commises dans le passé. Le Centre opère dans les sociétés qui émergent de régimes répressifs ou de conflits armés, ainsi que dans les démocraties établies où les injustices historiques ou les violations systématiques demeurent irrésolues.

Dans leur quête de justice, de paix et de réconciliation, les responsables d'État et les activistes non gouvernementaux peuvent envisager diverses approches de la justice transitionnelle, invoquant une réponse judiciaire ou non aux crimes commis en violation des droits de l'homme. L'ICTJ participe à l'élaboration d'approches intégrées, complètes et localisées de la justice transitionnelle, sur la base des cinq grands principes suivants : poursuivre les auteurs des crimes, documenter et reconnaître les violations perpétrées à travers des véhicules non judiciaires tels que les commissions pour la vérité, réformer les institutions qui abusent de leur pouvoir, apporter réparation aux victimes et faciliter les processus de réconciliation.

Voué au renforcement des capacités locales et, plus généralement, de la discipline naissante de la justice transitionnelle, le Centre opère en collaboration étroite avec les organisations et experts du monde entier. Œuvrant sur le terrain même et dans les langues locales, l'ICTJ apporte information comparée, analyse juridique et politique, documentation et recherche stratégique aux organismes judiciaires et de recherche de la vérité, ONG, gouvernements et autres intéressés.